

Préparation à l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) Profil Concepteur (expérimenté)



Modalités

Objectifs pédagogiques

- **Citer et comprendre la réglementation** relative aux travaux à proximité des réseaux (DT-DICT).
- **Mesurer les risques** d'endommagement des réseaux et leurs conséquences pour la sécurité, l'environnement et la continuité des services.
- **Prescrire et mettre en œuvre les mesures** de prévention adaptées aux risques identifiés.
- **Appliquer les procédures de prévention** à chaque phase du projet, de la préparation au suivi des travaux.

 Durée & contenu : 7 heures (1 jour)

Lieux de formation

- Valence (siège social) : 2 rue Jean Bertin
- Ou Chabeuil : 955 route des Fondeurs

Public cible :

Cette formation s'adresse aux **personnels intervenant dans la conception ou le suivi de projets de travaux** (*maître d'ouvrage, responsable de projet, personnel des bureaux d'études, de maîtrise d'œuvre, etc*) souhaitant vouloir **renouveler** leur certificat réglementaire.

Prérequis :

Avoir déjà suivi une formation d'AIPR concepteur. Savoir utiliser un ordinateur (*déplacement d'une souris*) ou une tablette.



Détail du programme

Contexte réglementaire et identification des réseaux :

- Rôles, obligations et responsabilités du responsable de projet, du maître d'ouvrage et de l'exploitant.
- Fonctionnement du guichet unique, des procédures DT, DICT et DT-DICT conjointes.
- Identification des types de réseaux concernés et des cas de dispense.

Préparation et suivi de projet :

- Utilisation du guide technique de la réglementation.
- Préparation des projets : investigations complémentaires, etc
- Analyse des réponses aux DT-DICT.

Exécution des travaux et gestion des incidents :

- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux.
- Conduite à tenir en cas de découverte d'un réseau non identifié, d'un dommage ou d'un arrêt de chantier.
- Gestion des travaux urgents ("ATU").

Préparation à l'examen

- Révision des points clés et session de questions-réponses.



Moyens et méthodes pédagogiques : formation en groupe et sous-groupe

Le formateur, à partir de son expertise technique et de la dynamique d'apprentissage qu'il met en œuvre pour chaque apprenant, contribue à l'ancrage des connaissances transmises et s'appuie sur des méthodes participatives et actives pour favoriser la compréhension de l'ensemble du processus de la formation.

Le formateur remet à chaque participant le support pédagogique reprenant l'ensemble des éléments clés de la formation.



Description du dispositif de suivi et d'évaluation de la formation

L'apprentissage est validé par la réalisation des évaluations formatives à chaque fin de séquence. Cette formation entraîne le passage de l'examen **QCM AIPR niveau concepteur**.

La réussite à l'examen par QCM est validée par une attestation de compétences permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR concepteur.

Une attestation de formation nominative sera remise à tous les participants.

Le contenu de cette formation est conforme aux exigences de l'AIPR, telles que définies par la réglementation DT-DICT et ses dernières mises à jour.



Matériel et environnement

Paperboard, salle équipée d'un ensemble multimédia, tablettes connectées...



Salles de formation



Passage du test sur tablette